

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

## AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Nom commercial : AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

REFERENCE : FAROM03030

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Liquide de recharge pour cigarettes électroniques.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SOLEVAN FRANCE  
2 AVENUE DES ROSES  
94380 BONNEUIL SUR MARNE  
Tél:01 78 12 17 17  
Email :contact@solevanfrance.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas concerné.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

ATO4 Toxicité aiguë orale 4  
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante>TERPINOLENE, CITRAL, D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019



Mention d'avertissement : ATTENTION

ATO4 Toxicité aiguë orale 4  
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ...

EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante> TERPINOLENE, CITRAL, D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique

## 2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit non réglementé.

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

| Matière                                                | C.A.S     | EINECS | Symbole danger                                                        | Pourcentage % |
|--------------------------------------------------------|-----------|--------|-----------------------------------------------------------------------|---------------|
| CITRAL                                                 | 5392-40-5 |        | ED12, SCI2, SS1B - H315, H317, H319, P305+P351+P338                   | 0.7           |
| D-LIMONENE                                             | 5989-27-5 |        | AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410 | 0.4           |
| NICOTINE ou<br>3-[(2S)-1Méthylpyrrolidin-2-yl]pyridine | 54-11-5   |        | ATD2, AT12, ATO1, EHC2 - H300+H310, H300+H310+H330, H300+H330, H411   | 0.3           |
| TERPINOLENE                                            | 586-62-9  |        | AH1, EHA1, EHC1, FL3, SS1B - H226, H304, H317, H400, H410             | 0.1           |

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtamologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

NON CONCERNE

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

NON CONCERNE

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction**

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention** : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## **6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

#### **Pour les non-secouristes**

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

### **6.4. Référence à d'autres sections**

NON CONCERNE

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

#### Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                      |                                                                                                                             |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ASPECT :                             | <b>Liquide</b>                                                                                                              |
| ODEUR :                              | <b>Caractéristique</b>                                                                                                      |
| COMPOSITION :                        | <b>Monopropylène GLycol, Glycérine, Substances Aromatisantes Naturelles, Préparations Aromatisantes, Nicotine (3 mg/ml)</b> |
| DENSITE RELATIVE :                   | <b>[1.12 ; 1.16]</b>                                                                                                        |
| INDICE DE REFRACTION :               | <b>[1.425 ; 1.450]</b>                                                                                                      |
| POINT ECLAIR EN C° :                 | <b>61</b>                                                                                                                   |
| USAGE :                              | <b>POUR DENREES ALIMENTAIRES - NE PEUT ETRE CONSOMME EN L'ETAT</b>                                                          |
| REGLEMENTATION :                     | <b>Arôme selon règlement CEE n°1334/2008</b>                                                                                |
| CONDITIONS DE STOCKAGE :             | <b>En emballage clos à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité</b>                                             |
| DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE : | <b>24 mois</b>                                                                                                              |

### 9.2. Autres informations

NON CONCERNE

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

NON CONCERNE

### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

## 10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique ( brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- l'exposition à la lumière

## 10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

#### Informations Toxicité Aigue :

- Orale

1 899,70 (Déterminée)

- Inhalation

Non Déterminée

- Cutanée

0,00 (Estimée)

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

### 12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

### 12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:



### 14.1. Numéro ONU

ADR : 1197 ( Code Tunnel :(D/E) )

IMDG:1197

IATA :1197

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

IMDG:EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

IATA :EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3

IMDG:3

IATA :3

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

IMDG:III

IATA :III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON\_REGLEMENTE

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON\_REGLEMENTE

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 24/06/2019

AROME CITRON VERT CEL 50/50 3 MG

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 24/06/2019

NON\_REGLEMENTE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas concerné.

### **15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

NON CONCERNE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### **Texte intégral des phrases H citées en point 3 :**

|                |                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H226           | Liquide et vapeurs inflammables.                                                                                                                                                                                     |
| H300           | Mortel en cas d'ingestion.                                                                                                                                                                                           |
| H300+H310      | Mortel par ingestion ou par contact cutané                                                                                                                                                                           |
| H300+H310+H330 | Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation                                                                                                                                                           |
| H300+H330      | Mortel par ingestion ou par inhalation                                                                                                                                                                               |
| H304           | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                                                                                                                                  |
| H315           | Provoque une irritation cutanée.                                                                                                                                                                                     |
| H317           | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                                                                                                                                 |
| H319           | Provoque une sévère irritation des yeux.                                                                                                                                                                             |
| H400           | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                                                                                                                                                         |
| H410           | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                                                                                                                              |
| H411           | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                                                                                                                                   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].                                                                        |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.